

Société → Faits divers

VIERZON

Un motard grièvement blessé dans une collision samedi soir

Après un jeune cyclomoteuriste samedi en fin d'après-midi à Saint-Amand-Montrond (notre édition d'hier), un motard de quarante-six ans a été grièvement blessé dans une collision avec une voiture samedi, vers 21 h 15, à Vierzon.

Selon les premiers éléments de l'enquête de police, l'homme, qui avait consommé de l'alcool et ne portait pas de casque, a perdu le contrôle de sa

moto et percuté une voiture qui arrivait en sens inverse rue François-Mitterand.

Le motard était conscient à l'arrivée des secours, mais il saignait beaucoup. Pris en charge par les pompiers et une équipe du service mobile d'urgence et de réanimation (Smur), il a été transporté au centre hospitalier de Vierzon. Son pronostic vital ne semblait pas engagé. ■

SAINT-AMAND-MONTROND

Agression dans la rue avec un coup-de-poing américain

Un habitant de Bruère-Alli-champs âgé d'une vingtaine d'années a été placé en garde à vue samedi à la suite d'une agression survenue vendredi soir à Saint-Amand-Montrond.

Les faits se sont déroulés rue Porte-Mutin. Le jeune homme circule à pied avec un autre jeune homme et croise un couple. L'habitant de Bruère-Alli-champs est persuadé que les deux personnes se moquent de lui et s'en prend à elles. Il frappe alors l'homme à la nuque avec un coup-de-poing-américain et bouscule la jeune femme avant de s'enfuir.

Les secours ont transporté l'homme agressé à l'hôpital de Saint-Amand-Montrond, après que l'ami de l'agresseur lui a porté secours.

Au tribunal le 2 novembre

L'agresseur présumé a été identifié et interpellé samedi par les gendarmes puis placé en garde à vue. Il comparaitra le 2 novembre prochain devant le tribunal correctionnel de Bourges. L'homme victime de l'agression a fait l'objet d'une incapacité totale de travail inférieure à huit jours. ■

C'EST DIT

Procès du braqueur solitaire : verdict prévu aujourd'hui

Christophe Mézier saura aujourd'hui. Il saura combien d'années il va encore devoir passer en prison. Celui que les enquêteurs ont surnommé le braqueur solitaire prendra la parole une dernière fois ce matin, à 9 heures, devant la cour d'assises du Cher, au palais de justice de Bourges. Puis les magistrats professionnels et les jurés populaires se retireront pour délibérer. Vendredi, le ministère public a requis quinze ans de réclusion criminelle (notre édition du 4 juin) pour 24 braquages, dont 4 dans le Cher, et 1 tentative. Vingt ans sont encourus au maximum. Christophe Mézier n'a reconnu que dix braquages.

→ TRAFIC TRÈS PERTURBÉ À LA SNCF

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE ■ La circulation ferroviaire sera « très perturbée », selon la SNCF, aujourd'hui en Région Centre-Val de Loire, en raison de la poursuite d'un mouvement de grève et des conséquences des intempéries. Comme durant le week-end dernier, la SNCF recommande à ses clients qui le peuvent de reporter leurs déplacements. Seulement un train sur quatre est annoncé entre Bourges et Paris, ainsi qu'un train sur trois entre Orléans et Paris. Il n'y aura qu'un train sur cinq sur la ligne Tours-Vierzon-Bourges-Nevers, mais aucun train ne circulera entre Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher) et Vierzon, en raison d'un affaissement des voies.

BOURGES ■ Un incendie criminel endommage un commerce place Cujas

Le Kiosque a eu très chaud

Un incendie criminel a détruit le mobilier de terrasse du Kiosque, place Cujas, hier matin. Les flammes ont endommagé l'arrière de ce commerce de vente de crêpes et de glaces.

Geoffroy Jeay

geoffroy.jeay@centrefrance.com

« On va finir par penser que c'est normal. À chacun son tour de brûler. » Devant son commerce endommagé, Gildas Thiébaud est désabusé.

Il tient le Kiosque, un petit commerce de vente de crêpes et de glaces situé place Cujas, à Bourges, face à la brasserie le Cujas fermée depuis un incendie accidentel en avril 2015.

Rétablir l'électricité le plus vite possible

Hier matin, tôt, son mobilier de terrasse, rassemblé derrière le local, a été incendié. Outre les chaises et les tables détruites, les flammes ont détérioré l'arrière du commerce, ainsi que les câbles électriques.

Dans son malheur, Gildas Thiébaud a eu un peu de chance. Prévenus à 7 heures par un témoin, les pompiers sont arrivés à temps pour éviter l'embrasement total du commerce. « S'ils étaient arrivés plus tard, tout aurait



FEU. Le mobilier de terrasse, qui était rassemblé à l'arrière du commerce, a été incendié.

brûlé, lâche le commerçant. Le Kiosque aurait été rayé de la carte. »

Le marchand de crêpes et de glaces ne devrait pas pouvoir rouvrir en ce début de semaine. « Comme le manège situé à côté, je n'ai plus d'électricité, con-

fié-t-il. Les câbles ont brûlé. Sans électricité, je ne peux même pas faire cuire une crêpe. » Gildas Thiébaud espère que l'électricité pourra être rétablie dès cette semaine.

Après les pompiers, les policiers sont venus faire

des constatations hier matin. Ils ont ouvert une enquête pour tenter d'identifier le ou les incendiaires.

Gildas Thiébaud a aussi pu compter sur des agents de la mairie de Bourges, venus ramasser les restes calcinés de son mobilier de terrasse, et sur son voisin, le cordonnier de la place Cujas, Renaud Agullo. « Je l'ai appelé et il est venu refaire la serrure de la porte arrière, qui avait souffert à cause du feu, précise le commerçant. J'aimerais éviter un cambriolage après cet incendie... » ■

■ Troisième incendie criminel

Cet incendie est le troisième feu criminel à Bourges en une semaine. Le garage Renault situé avenue du Général-de-Gaulle a été détruit par les flammes dans la nuit de mardi à mercredi (nos éditions des 2 et 3 juin). La police enquête. Le 29 mai dernier, un homme avait été grièvement blessé après l'incendie volontaire d'une poubelle, qui s'était propagé à sa maison, route de Méry-ès-Bois. Pour ce feu, la police a arrêté un jeune homme de dix-sept ans la semaine dernière. Il a avoué, a été mis en examen et incarcéré.

BOURGES ■ Ces pompiers interviennent dans le monde

Des dons pour l'ONG PUI

Pompiers de l'urgence internationale (PUI) a reçu plusieurs dons la semaine dernière.

L'organisation non gouvernementale (ONG) basée à Limoges (Haute-Vienne), qui compte plusieurs pompiers berrichons dans ses rangs, a besoin d'argent et de matériel pour, dans le monde entier, venir en aide aux populations frappées par des catastrophes naturelles et former des pompiers.

Du matériel et de l'argent pour payer des billets d'avion

La chambre de commerce et d'industrie (CCI) du



AIDE. PUI a besoin de dons en matériel ou en argent.

Cher, le centre nucléaire de production d'électricité (CNPE, centrale nucléaire pour les intimes) de Belleville-sur-Loire et l'association Menetou-Salon en fête (MSEF) étaient rassemblés dans un salon de l'aérodrome de Bourges pour formaliser leurs dons.

La CCI a ainsi donné

plusieurs appareils respiratoires ; le CNPE de Belleville, un appareil de mesure de la radioactivité ; et MSEF, de l'argent pour financer du matériel à destination de pompiers maliens et rembourser les billets d'avion pour les sauveteurs de PUI engagés sur le tremblement de terre en Équateur, en avril dernier. ■

■ EN BREF

VERDIGNY ■ Accident

Un homme alcoolisé a perdu le contrôle de son véhicule samedi, vers 23 heures, rue Saint-Vincent, à Verdigny. Son véhicule a percuté un compteur EDF communal et des jardinières appartenant à un particulier. Personne n'a été blessé mais une dizaine de foyers ont été privés d'électricité. ■

SANCERRE ■ Vol

Un scooter a été volé samedi, vers 23 h 30, rue des Vieilles-Bougeries, dans le centre de Sancerre. ■

BOURGES ■ Contresens

Un accident a été évité de peu hier, en fin de matinée, sur la rocade de Bourges. Une voiture non immatriculée dans le Cher a emprunté la N142 à contresens durant 500 mètres peu après la porte de Plaimpied-Givaudins (en direction de la route de La Charité). La conductrice et son passager ont bifurqué sur la gauche, juste avant un terre-plein central. À force de coups de klaxon et d'appels de phares, le couple a compris qu'il était en sens inverse. ■